

Assemblée générale d'ErgoFribourg

ODJ et PV du 29 janvier 2019

Présences : Christina Aebi, Pauline Bossy, Lise-Marie Busslinger, Geneviève Clément, Eloïse Demierre, Marie-Claude Descloux, Véronique Doridant-Joye, Sandra Droux, Catherine Falconnier, Claire Flück, Catherine Genet, Géraldine Jordan, Séverine Gygax, Céline Schmutz, Vanessa Sciquot, Valérie Simonet, Delphine Rimaz.

Excusés : Romain Bertrand, Viviane Bussmann, Magali Demurger, Marie-Joëlle Fleury, Fanny Fragnière, Muriel Gailhac, Cynthia Gallizioli, Laurence Gattoni (sauf pour vérification des comptes), Cinzia Millasson, Floriane Rebeaud, Mélanie Richoz, Florence Walther, Monika Weber.

Ouverture de l'assemblée à l'HFR Riaz à 19h05.

1	Odj		
2	Mot de bienvenue de la présidente		
			<p><u>Absence</u> : Cynthia (31 août 2019) Remerciements pour son engagement au sein du comité tout au long de 2018 et en particulier pour tout le travail fourni au secrétariat. Nous aurons plaisir à la retrouver dès septembre 2019. Romain absent pour maladie.</p> <p><u>Nouveaux membres</u> : nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à 5 nouveaux membres pour la section de Fribourg : Emilie Devaud, Marie-Jeanne DeWerra, Léa Jonin, Géraldine Jordan, Floriane Rebeaud.</p>
3	PV		
			<p>Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 23 janvier 2018 Le procès-verbal est approuvé par l'Assemblée des Membres.</p>
4	Rapport d'activités 2018		
4-1	Séances du comité		
			<p><u>Séances du comité</u> :</p> <p>C'est un comité modifié après les départs de Florence et Monika, qui a conduit les projets pour l'association en 2018 en se réunissant 5 fois. Nous avons pu compter sur l'investissement de chacun des membres du comité pour trouver un équilibre et se montrer dynamique malgré les changements. Nouvelle équipe veut aussi dire nouveaux fonctionnements tant au niveau organisationnel que rôles. Les principales modifications ont donc été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi des PV après chaque assemblée à l'ensemble des membres (avec plus ou moins de délais selon les assemblées)

		<ul style="list-style-type: none"> - Concernant le secrétariat (inscription aux séances, communication pour changements dans la liste des membres ou liste des centres, questions globales et communications diverses), mise en place d'une boîte mail : ase.fribourg@gmail.com. - Dans un but d'efficacité, attribution de la gestion des différentes thématiques à chaque membre du comité. De ce fait, lorsqu'il y a une demande spécifique, merci de communiquer directement avec cette personne en fonction de votre remarque/question ou problématique. - Cynthia Gallizioli : promotion de la formation (cynthiagallizioli@gmail.com) - Delphine Rimaz : trésorière (delphinerimaz@gmail.com) - Sandra Droux : Cybersanté/site internet section fribourg/mise à jour des différentes listes (centres et membres) (droux.sandra.sef@gmail.com) - Romain Bertrand : Marketing et communication (bertrandromain@live.fr) - Catherine Genet : présidente/Oncologie/Sport (catherine.genet.ase@gmail.com) <p>- Proposition : certaines sections ont demandé une meilleure rétribution des séances afin d'encourager les membres à s'engager dans le comité des sections. Le comité de Fribourg a une autre proposition : afin de favoriser l'engagement au comité et de remercier ceux qui s'investissent, le comité propose de financer l'accès à des congrès ergo aux membres du comité. Cette année, il est proposé à 2 membres du comité de participer au Congrès ergo en septembre 2019 à Locarno (budget prévisionnel qui prend en compte ceci). Cette démarche est soutenue par le comité central de l'ASE en la personne d'André Burki.</p> <p>Après cette présentation des principales modifications de fonctionnement du comité en 2018, il est demandé aux membres s'il y a des souhaits ou des demandes par rapport au comité actuel ? Il est précisé que toutes les idées d'amélioration sont les bienvenues.</p> <p>Les membres sont d'accord avec cette proposition de financer l'accès de 2 membres du comité aux différents congrès.</p>
4-2	Tables rondes 2018	
		<p><u>Tables rondes :</u></p> <p>29.05.2018 : Monsieur Guy Ehretsmann, ergothérapeute spécialisé en informatique, technologies adaptées et impression 3D, nous a présenté les différentes utilités de l'impression 3D dans la pratique de l'ergothérapie ainsi que l'évolution actuelle des nouvelles technologies et leurs adaptations. Malheureusement, seulement 6 participants (hors comité) à cette table ronde.</p> <p>30.10.2018 : Madame Sathia Helsen (ergothérapeute), cheffe de l'équipe des enquêteurs de l'Assurance-invalidité (AI) nous a présenté différents éléments sur la communication avec l'AI (rédaction de rapports et demandes de moyens auxiliaires). 12 participants (hors comité). Les problématiques de cas spécifiques avec l'AI n'ont pas été abordées.</p>

4-5	Groupes de travail	
	CGE	<p>Les groupes sont financés par l'ASE et représentent un budget annuel de 750.- Il y a un membre du comité par groupe et la seule obligation est le retour sur le travail effectué. Les 5 groupes de la section sont les suivants :</p>
	Pédiatrie Lise-Marie Busslinger	<p>RBE</p> <p>Le groupe pédiatrie a démarré dès cette année en raison notamment des échanges courriels sur la rémunération des démarches d'octroi d'ordinateur et d'apprentissage de son utilisation. Les membres du groupe sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lise-Marie Busslinger - Eloise Demierre - Fanny Fragniere-Michaud - Géraldine Jordan - Romain Bertrand <p>Arrivée de Cinzia Millasson pour l'année 2019.</p> <p>Le premier objectif de ce groupe a été de faire suite aux interrogations quant à l'octroi des ordinateurs et le tarif utilisé par l'Office AI pour rémunérer les ergothérapeutes. Il y a des différences entre les cantons, et un manque de clarté à ce niveau, notamment dans le positionnement de la FSCMA et de l'ASE. L'ASE ne souhaitait prendre aucune position officielle tant que l'ensemble des ergos romands n'était pas tombé d'accord. Le groupe ErgoFribourg a décidé de proposer une position commune, à savoir sur le fait d'être considéré comme des ergothérapeutes (donc, article 12 et tarif LAMAL) et non comme des fournisseurs de moyens thérapeutiques (tarifs AI). Par ce positionnement, nous souhaitons défendre notre profession d'ergothérapeute et non de fournisseurs de moyens auxiliaires. Une réunion des directeurs d'office AI était censée avoir lieu pour harmoniser les décisions, mais aucune nouvelle à ce jour.</p> <p>La position a été partagée lors de la séance intercantonale qui a eu lieu le 9 juin à l'EESP. André Burki devant rencontrer l'OFAS, nous avons demandé à ce qu'un représentant par canton l'accompagne. Cela n'a pas donné suite.</p> <p>Enfin, l'ASE estime finalement que l'octroi de l'ordinateur dans les mesures AI est effectivement une mesure qui rentre dans la fourniture de moyens auxiliaires. Devant cette dissonance, les ergos romandes souhaitent poursuivre leur action. Claudia Galli, l'ancienne présidente, sera contactée à ce sujet. Elle a des entrées à l'AI et l'OFAS. Une réunion intercantonale aura lieu en 2019 avec Claudia. Le groupe ped va continuer à s'informer à ce sujet et s'impliquer.</p> <p>La suite de l'année a finalement débouché sur des démarches liées à la promotion de l'ergothérapie auprès des enfants. Plusieurs actions ont été réalisées, offrant des débouchés concrets et des perspectives intéressantes.</p> <p>Une rencontre a pu être organisée avec le bureau de la santé à l'école Fribourgeoise. Cette rencontre a été très positive, on a pu présenter notre profession avec un accueil favorable. On nous a ouvert la possibilité de contacter le SESAM en mentionnant l'aval du bureau de la santé. Une rencontre est donc organisée avec le SESAM en juillet, ce qui permettra de présenter l'ergothérapie et nos possibilités d'intervention et de collaboration à toute l'équipe du SESAM, à cette occasion. Cette rencontre avec le SESAM, si elle se passe</p>

			<p>bien, peut faciliter la mise en relation et en réseau avec différents intervenants, comme psychomot, logopédistes, psychologues scolaires...</p> <p>L'ouverture offerte par le bureau de la santé à l'école peut également faciliter la mise en relation avec d'autres acteurs-clés, tels les directeurs d'école, les inspecteurs, voire les enseignants.</p> <p>Nous sommes enfin également en discussion avec l'une des responsables du programme cantonal « je mange bien je bouge bien » pour intégrer la formation donnée aux multiplicateurs. Pour l'instant, suite à notre proposition, notre intervention se centrerait sur les intervenants en structure de petite enfance autour de l'analyse d'activité. Mais nous espérons pouvoir également intervenir auprès des intervenants en milieu scolaire, cycle 1 et 2. Cette démarche devrait aussi contribuer à une meilleure reconnaissance de l'ergothérapie et de nos interventions auprès des enfants en milieu scolaire et dans la vie quotidienne.</p> <p>Le groupe ergoped va poursuivre ses démarches à ce niveau.</p> <p>En 2019 il y aura une rencontre des différents intervenants en pédiatrie pour discuter de cette thématique.</p> <p>Céline : une ergothérapeute singinoise est intégrée dans le SEI de Berne et pourrait être une ressource intéressante. Elle propose d'envoyer ses références à Romain.</p>
	Marketing	RBE	<p>Le groupe marketing s'est finalement fondu dans le groupe ped pour l'année 2018. En effet, après s'être impliqué dans la procédure d'octroi de l'ordinateur, le groupe ped a décidé de s'investir dans la promotion de l'ergothérapie avec les enfants, notamment dans le cadre scolaire. Le budget marketing n'a donc pas été utilisé cette année.</p> <p>Pour 2019, le groupe marketing va sans doute se concentrer sur le site internet (proposition présentée en fin de séance).</p>
	PF/places de stage Catherine Genet et Marie-Claude Descloux	CGA	<p>Le groupe s'est réuni 2x en 2018 : une fois pour une séance de transmissions d'outils et moyens abordés durant la formation du CAS PF notamment ainsi que sur les différents lieux de pratique et une fois pour faire le point et organiser les binômes 2019.</p> <p>4 stages ont eu lieu durant l'année 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage de niveau III entre Jérôme Sciquot et Delphine Rimaz - Stage de niveau III entre Laurence Gattoni et Cynthia Gallizioli - Stage de niveau II entre le RSSG et Cynthia Gallizioli - Stage de niveau I entre le RSSG et Jérôme Sciquot <p>Pour 2019 : ouverture de 3 places de stage.</p> <p>Le groupe est actuellement composé de 6 ergothérapeutes venant de cabinets différents (Fribourg et Bulle) ainsi que de Catherine Genet (lien direct avec l'EESP). Etant donné que Floriane Rebeaud nouvellement engagée en tant qu'enseignante à l'eesp va reprendre le dossier de la formation pratique pour la filière ergothérapie (à la place de Michel Jaques qui part en retraite cette année), c'est certainement elle qui prendra le relai entre la filière et le groupe de travail. Le groupe recherche activement de nouvelles personnes intéressées à former un binôme ou à se former en qualité de PF pour aider la création de nouvelles places de stage afin de répondre aux demandes de l'école et promouvoir également notre métier.</p>

			<p>Pour mémo, dates des stages 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage niveau I : 9 semaines à 100%, du 18.11.2019 au 01.02.2020 (inclues 2 semaines de vacances) • Stage niveau II : 9 semaines à 100%, du 19.08.2019 au 18.10.2019 • Stage niveau III : 11 semaines à 80% (ou 10 à 90% ou 9 semaines à 100%), du 29.04.2019 au 12.07.2019 <p>Prochaine rencontre : lundi 7 octobre 2019 à 18h30 au cabinet « la Cabane en Bois » à Vaulruz.</p> <p>Marie-Claude participe à un binôme avec Jérôme et cette expérience est pour elle très positive, tant par la stagiaire que par les possibilités que cela offre. Cette organisation donne la possibilité d'être présente pour la stagiaire mais aussi d'avoir du temps seul (surtout en travaillant à temps partiel).</p> <p>L'EESP ne gère pas les pré-stages et favorise les places pour les étudiants en Bachelor ergothérapie. Les places de pré-stage sont gérées par les écoles de santé cantonales et doivent correspondre au canton de domicile.</p>
	Oncologie	CGE	<p>Le flyer réalisé par le groupe de travail de promotion de l'ergothérapie en oncologie est terminé et disponible auprès de l'ASE dans les 3 langues. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce projet.</p> <p>En mai dernier, Anne David et Cristina Aebi ont présenté l'ergothérapie aux assistantes sociales de la Ligue Fribourgeoise contre le cancer. La présentation a été fort appréciée et a permis de faire valoir les rôles de l'ergothérapie en oncologie.</p> <p>Ce mois de janvier sera à nouveau l'occasion de promouvoir l'ergothérapie dans ce domaine par une présentation lors d'une soirée de Soins en Oncologie Suisse sur la thématique : « Prévention et gestion des complications du MS en oncologie : intervention des ergothérapeutes et des physiothérapeutes ».</p>
	ErgoSport	CGE	<p>Cette année le groupe Ergosport c'est montré encore bien actif en participant à 3 évènements très différents. Tout d'abord, un évènement a été organisé lors de Slow up Lavaux ce qui a permis de rassembler une poignée d'ergo pour pédaler, courir, marcher en toute quiétude au bord du lac.</p> <p>Ensuite, le groupe a participé aux Foulées Ajoulottes à Bure dans le Jura au mois d'aout. Ce projet très intéressant organisé par une étudiante en 1^{ère} année d'ergothérapie a permis à des ergothérapeutes de courir avec des joellettes au plus grand bonheur des participants en situation de handicap assis sur celles-ci.</p> <p>Enfin, en fin d'année, un groupe d'ergothérapeutes déguisés en Père-Noël se sont réchauffés en courant dans les rues de Lausanne lors de la Midnight run, avec comme slogan « Le Père-Noël est une ergo! » avant de finir autour d'un thé chaud.</p>
	Qualidomum Céline Schmutz		<p>Même si ce groupe n'est pas un groupe de travail financé par l'ASE, celle-ci suit les avancées du projet. Céline Schmutz fait un bref point de situation du projet.</p>

			<p>Les ergothérapeutes engagées dans le projet sont un peu tristes car d'autres projets ont pris le dessus au niveau de l'office de la santé fribourgeoise au détriment de senior plus. Elles sont très peu informées des évolutions et ne sont pas sollicitées pour les évaluations. Qualidomum semble ne pas avoir de place pour les ergothérapeutes.</p> <p>Le cercle qualité fondé par Geneviève et Marie-Joëlle dans le but de pérenniser l'intervention des ergos dans l'évaluation et l'adaptation du domicile, développer de l'expertise, a décidé de continuer à fonctionner malgré l'arrêt de qualidomum. Il y a eu des projets concrets et 4 rencontres annuelles, une formation continue.</p> <p>Les ergothérapeutes engagées restent motivées et vont se tenir au courant des évolutions et possibilités. Elles seront informées d'ici printemps 2019 de l'état du projet.</p> <p>Au niveau de l'ASE, une formation a été proposée pour les ergothérapeutes, avec le BPA au sujet de l'intervention ergo à domicile, avec des outils concrets. Selon l'intérêt suscité, le projet se développera ou pas.</p> <p>Gérontopole (Eloise Demierre): mis en place par la ville de Bulle pour répondre aux attentes de senior plus. Malheureusement il n'y a pas d'ergothérapeute dans le projet. Il serait positif que les différents groupes travaillent conjointement (p.ex qualidomum et gérontopole). Actuellement au stade de recensement des besoins.</p>
4-3	Assemblées		
	Journée des sections		Aucune question par rapport au PV envoyé
	Assemblée délégués		Aucune question par rapport au PV envoyé
	Journée des Présidents		Aucune question par rapport au PV envoyé
<u>Synthèse des informations clefs en lien avec les différentes assemblées :</u>			
Points importants à aborder :		SDR	<p>Cybersanté – dossier électronique du patient (DEP) :</p> <p>La confédération a établi une loi fédérale pour la mise en forme électronique des données relatives à la santé. La LDEP est entrée en vigueur le 15 avril 2017 définissant ainsi les bases légales et les standards applicables pour toute la Suisse. La confédération met à disposition 30 mio pour aider à la réalisation de ce projet.</p> <p>Les cantons sont responsables de veiller à ce que des fournisseurs de DEP s'établissent dans toutes les régions de la suisse, ainsi que d'offrir un soutien à la mise en place et au fonctionnement des DEP sur leur territoire.</p> <p>Les communautés sont un regroupement de professionnels de la santé et/ou d'institutions, qui échangent au moyen d'un système informatique sécurisé. Les communautés peuvent être cantonales, intercantionales (association CARA, mars 2018 qui regroupe GE, VS et VD. JU et FR</p>

			<p>souhaitent la rejoindre), ou nationales (groupe de professionnels, cliniques, pharmaciens,).Les communautés doivent répondre à des critères définis par la confédération pour être certifiés.</p> <p>Les communautés de référence permettent au patient d'ouvrir son dossier et de consulter ses données par un portail d'accès sécurisé. Le patient gère ses données et peut octroyer l'accès au professionnel de son choix.</p> <p>Durant l'année 2018 en juin-juillet puis en août-septembre, deux sessions de travail de 4 groupes de différents professionnels de la santé, ont été réalisées. Ces rencontres avaient pour objectifs d'analyser les besoins des participants, d'identifier les réticences et les craintes, afin d'élaborer une stratégie cantonale qui soit en adéquation avec les attentes des acteurs de la santé.</p> <p>Actuellement, le travail se poursuivra avec un groupe d'experts « métier » intégrant des représentants des soins et de la santé de milieu hospitalier et extra-hospitalier. Les missions sont de définir le contenu du DEP fribourgeois, de proposer des projets pilotes au CoPil, de formaliser les cas d'utilisation des projets pilotes et de les mettre en œuvre.</p> <p>Le DEP ne remplacera pas le dossier patient informatisé actuellement utilisé dans les hôpitaux mais devrait être compatible.</p> <p>Sandra Droux sera la répondante pour la section Fribourgeoise.</p> <p>Avril 2020 : hôpitaux et cliniques affiliées</p> <p>Avril 2022 : EMS et maisons de naissance</p> <p>CGE Campagne marketing ASE : L'ASE souhaite lancer une campagne marketing pour l'ensemble de la Suisse. L'idée est de faire le point sur comment nous communiquons sur nos prestations, quel message adressons-nous et à qui ? Assurances, médecins, membres d'autres groupes professionnels, patients/patientes,.. Inspiration d'une campagne faites par les ergo de Grande Bretagne et intitulée « Occupational Therapy : improving lives, saving money. ». Les objectifs visés ne seraient pas les mêmes mais le format film-témoignage pourrait être identique. Selon le comité central, nous n'avons pas encore exploité la valeur potentielle de notre métier en Suisse. En attendant ce travail, il existe des documents de support de marketing disponibles auprès du secrétariat de l'ASE.</p> <p>CGE Nouvelle organisation de SASIS : SASIS est une organisation mandatée par le conseil fédéral pour le contrôle des dossiers et la distribution des numéros de prestataires (RCC), se basant sur une loi. La nouvelle direction a mis en place des réformes visant à l'application rigoureuse de la loi. Il y a des effets positifs : simplification des échanges pour les</p>
--	--	--	--

			<p>ergothérapeutes. Il y a aussi un côté négatif : nous devons payer leur processus de professionnalisation, ce qui leur est permis par la loi. Cela passe par le renouvellement du numéro RCC tous les 5 ans au tarif de 100.-, ce qui nous est imposé. SASIS enverra directement un courrier aux ergothérapeutes concernées tous les 5 ans. L'idée de SASIS est aussi de repérer les RCC inactifs afin de les supprimer.</p> <p>Deuxièmement, à propos de la catégorie F. Cette catégorie, qui concerne les organisations d'ergothérapie est réservée pour les Sàrl, SA, et organisations multidisciplinaires non dirigées par une ergo mais qui proposent de l'ergothérapie. La SASIS applique plus strictement la loi : la Sàrl dispose seulement d'un numéro RCC au nom de l'organisation. Tous les ergothérapeutes de l'organisation doivent rendre leur numéro RCC s'ils ne pratiquent pas à minimum 20% ailleurs, et demander un numéro C, même le propriétaire. Le numéro RCC d'avant, c'est à dire celui « individuel », n'est dès lors plus valable, et notre nom disparaît du marché au profit de la Sàrl.</p> <p>André Bürki et l'ASE proposent des prestations de conseils pour les ergothérapeutes à ce sujet, gratuit pour les membres de l'ASE.</p> <p>Céline Schmutz demande comment est défini le pourcentage de travail. Le comité va se renseigner auprès d'André Bürki.</p> <p>Sites internet des cabinets :</p> <p>Code de déontologie : Un article sur la présentation publique des cabinets d'ergothérapie offrant d'autres prestations en plus que l'ergo a été accepté et ajouté : « Les gérant-e-s de cabinets d'ergothérapie s'engagent, en présence du public, à communiquer de manière exclusive au sujet des prestations d'ergothérapie. Si d'autres prestations sont proposées en plus, elles doivent être présentées de façon clairement distincte de celles de l'ergothérapie. Cela concerne l'identité globale : papier à en-tête utilisé pour la correspondance, documents et matériel imprimé, site internet, plaquettes de l'interphone, de la boîte aux lettres et de la porte palière. » (6.2, lettre e.)</p> <p>Problèmes avec les assurances :</p> <p>Envoyé les demandes à Andrea Petrig. Attention à ne pas abuser avec l'utilisation du 7602. Durcissement de la position des assurances envers les prises en charge financières des traitements de longue durée, notamment dans les cas neurologiques. Certaines prises en charges sont clairement remises en question.</p> <p>Marie-Claude Descloux signale des problèmes non résolus avec l'assurance ATUPRI.</p> <p>Une présentation de l'ergothérapie va être faite aux médecins conseils de cette assurance par l'ASE.</p> <p>Nouvelles conditions tarifaires : un résumé des différents documents fournis par l'ASE a été réalisé afin de permettre aux membres d'accéder facilement à l'information et de « dégrossir » la situation. Document ci-joint. Délai : 1^{er} mars 2019</p>
		SDR	
		CGE	
		CGE	

			<p>Eloise Demierre demande comment cela se passera pour les cas de pédiatrie où les délais de prise en charge sont parfois plus longs que 5 semaines après la prescription. Toutes les questions doivent être posées par écrit à : tarif@ergotherapie.ch.</p>
		CGE	<p>Support informatique pour les cabinets : Récapitulatif Ergonet réalisé par Manon Béguelin complété par CGE (document ci-joint). 2 ans de délai.</p>
		CGE	<p>Evaluation et recherche : proposition aux membres de travailler sur le projet de partage des évaluations, qui vise la mise à disposition d'une base de données sur les différents outils d'évaluation sur le site internet de l'ASE dans le futur.</p>
Autres points pour la section de Fribourg			
	Sandra Droux	CGA	<p>Mise à jour de la liste des membres : difficultés cette année pour le suivi de la liste des membres en raison d'une mauvaise communication avec le secrétariat de l'ASE. La liste des changements 2018 n'a été communiquée qu'en janvier 2019 (au lieu de 3x/ an habituellement). Ainsi, difficulté d'intégrer les nouveaux membres dans un délais raisonnable ou d'être informé du départ d'un membre. Le comité va essayer en 2019 d'établir avec le comité central une meilleure traçabilité et lisibilité de la liste si cela est possible (peut-être via le gestionnaire du site internet). Merci aux membres d'indiquer tout changement personnel directement au comité de la section également pour faciliter la mise à jour et le suivi des informations.</p> <p>Mise à jour liste des centres : dès 2019, le comité ne fait plus les vérifications et demande que chaque ergo s'annonce pour y figurer ou pour tout changement. La liste continuera à être envoyée en fin d'année avec l'invitation à l'AG pour vérification. Elle est également envoyée une fois par année au regroupement des médecins de famille du canton qui s'assure de la diffuser auprès de ses membres. Elle est mise à jour sur la page internet de notre section 1x/mois.</p> <p>Pour tous ces échanges d'informations, merci de s'adresser directement au secrétariat de la section via le mail : ase.fribourg@gmail.com. La boîte mail est relevée 1x/semaine.</p> <p>Demandes diverses : merci aux membres de prendre contact directement avec la personne du groupe de travail ou qui a la fonction dans le comité pour gérer votre demande ou problème. Si pas possible, s'adresser à la présidente qui vous orientera vers la bonne personne.</p>
		SDR/ CGE	<p>Site internet : Le comité propose que la section Fribourgeoise de l'ASE ait son propre site internet afin d'être encore plus proche de ses membres. Cette démarche soutenue par le comité central de l'ASE rejoint celle déjà réalisée par plusieurs sections. Contact a été pris avec Monsieur CHAU Alexandre de l'EPFL qui a déjà réalisé la page pour la section Vaud à un prix très intéressant et n'engagent pas ainsi de finances excessives.</p>

			<p>Avis est demandé aux membres sur leurs attentes concernant cette page internet en termes de documents, informations, liens....</p> <p>A transmettre à Sandra qui est en charge de ce dossier.</p> <p>Céline Schmutz émet la demande que les patients trouvent facilement les ergos de sa région et autour de chez lui via le site (moteur de recherche par domaine et par région très facile).</p>
4-6	Approbation du rapport annuel		
			Le rapport annuel est approuvé par l'Assemblée des membres.
5	Trésorerie		Compte 2018 et budget 2019
		DRI	<p><u>Présentation des comptes 2018 :</u></p> <p>Le projet "Ot day" n'a pas eu lieu et le budget prévu a été alloué à un groupe "Pédiatrie" créé pour répondre aux besoins dans ce domaine.</p> <p>Les frais bancaires n'ont pas doublé cette année, la différence vient d'un changement dans la manière de Postfinance de facturer les frais (frais 2017 en janvier puis passage à la facturation mensuelle pour 2018).</p> <p>Suite à un retour de paiement fin 2017, un remboursement a été effectué début 2018, ce qui explique un léger dépassement dans les postes "assemblée des délégués" et " frais de déplacement".</p>
		DRI	<p><u>Présentation du budget 2019 :</u></p> <p>Pas de changement dans les postes habituels.</p> <p>Nouveaux postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • "page internet de la section" concerne le budget prévu pour la création de la page, qui sera ensuite gérée à moindre coûts • "budget extraordinaire congrès" et "supplément pour frais personnels" : Lors de la dernière AD la question a été soulevée d'augmenter la rémunération des membres du comité et des délégués. AB préfère laisser les sections libres de choisir comment elles souhaitent utiliser le budget à leur disposition. Le comité ne souhaite pas de rémunération supplémentaire, il propose de favoriser ponctuellement la participation de ses membres à une manifestation en lien avec l'ergothérapie, cette année : le congrès à Locarno. AB a été consulté quant à cette proposition et a donné son accord. Le poste "budget extraordinaire" concerne la participation au financement des frais d'inscription et le second poste concerne les frais (déplacement, logement) lié au lieu où le congrès se tiendra. • Enfin, le poste "formation pratique/oncologie" regroupe deux groupes de travail dont le coût attendu reste très modéré.
			<p>Rapport des vérificatrices : les vérificatrices Laurence Gattoni et Pauline Bossy demandent d'approuver les comptes et le budget.</p> <p>Approbation des comptes 2018 et du budget 2019 : les comptes et budget sont approuvés par l'Assemblée des Membres.</p>
6	Démissions/élections		
		CGE	<p><u>Comité :</u> Tout le comité reste pour 2019. Cynthia souhaite néanmoins quitter le poste de secrétaire dont le cahier des charges est réparti entre les différents membres. Elle sera également en congé jusqu'au 1^{er} septembre 2019. Le comité recrute un nouveau membre actif dans le domaine de la pédiatrie. Il a reçu une</p>

		<p>candidature de Mme Géraldine Jordan. Géraldine Jordan présente brièvement son parcours professionnel et en particulier ses compétences en pédiatrie. Proposition à l'assemblée de Géraldine comme nouveau membre du comité et en particulier comme référente de la pédiatrie. Elle est élue à l'unanimité.</p> <p><u>Déléguées</u> : En général, mandat de 1 an comme suppléante suivi de 3 ans comme déléguée. Séverine Gyax (3^{ème} année), Geneviève Clément et Christina Aebi (2^{ème} année), Sandra Droux (1^{ère} année). Il manque 2 suppléantes pour 2019 donc sollicitation de l'assemblée. Suppléantes : Lise-Marie Busslinger et Géraldine Jordan. Geneviève Clément annonce qu'elle ne peut pas se rendre le 25 mai à l'assemblée des délégués.</p> <p><u>Vérificatrices</u> : (mandat de 1 an). Laurence Gattoni. 2^{ème} vérificatrice Catherine Falconnier et suppléante Christina Aebi.</p> <p>Un grand merci à toutes pour l'engagement personnel aux différents postes.</p>
7	Objectifs 2019	
		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les différents groupes de travail • Organiser des tables rondes • Participer aux différentes assemblées, journées... • Créer un site internet pour la section • Accompagner les membres par rapport à la nouvelle convention tarifaire <p>Être à votre écoute !</p>
8	Divers	
	Sollicitation comité	Ne pas hésiter à solliciter le comité quand vous entendez parler de projets dans lesquels les ergos peuvent être inclus afin de promouvoir la profession (exemple : E. Demierre dans le cadre du projet Gérontopole).
9	Évènements 2019	
		<p><u>Tables rondes 2019</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 21 mai 2019 à 19h : Julien Montcharmont. Présentation du rapport CIF - 1^{er} octobre 2019 à 19h : Valérie Simonet. Expériences humanitaires <p><u>Assemblée des délégués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 mai 2019 à Berne <p><u>5^{ème} congrès Suisse d'ergothérapie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 et 7 septembre 2019 à Locarno

			<u>Séance Senior+ :</u> - 20 septembre 2019 -> Céline Schmutz y participe (selon échange mail avec Cynthia cet été). <u>Journée des présidents :</u> - 22 novembre 2019
--	--	--	--

Fin de l'assemble à 21h30

PV : Sandra Droux, Catherine Genet et Delphine Rimaz

CGE : Catherine Genet

CGA : Cynthia Gallizioli

SDR : Sandra Droux

DRI : Delphine Rimaz

RBE : Romain Bertrand